



# Le Conseil Municipal se réunira le lundi 22 mars 2021 à 19h30 dans la salle du conseil de Saint Amour Bellevue

## **ORDRE DU JOUR**

1.	Approbation du Compte de Gestion 2020 budget principal		
2.	Vote du Compte Administratif 2020 budget principal		
3.	Affectation du Résultat 2020 budget principal (reportée)		
4.	Approbation du Compte de Gestion 2020 budget commerces Place des Mars		
5.	Vote du Compte Administratif 2020 budget commerces Place des Mars		
6.	Affectation du Résultat 2020 budget commerces Place des Mars		
7.	Questions diverses		

# Extrait du PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2021

L an deux mille vingt et un, le vingt-de	ux mars a dix-neur neures trente, le	Conseil Municipal legalement convoque
s'est réuni dans la Salle du conseil sou	s la présidence de Madame CASBOLT	Γ Josiane, Maire.
Convocation du 19 mars 2021 (( Pr	ésent 🗌 Excusé (P) Pouvoir))	
Mme PERRET Mireille	Mme BERNET Marie José	M. MIDEY Jean-Yves (p)
M. TERRET Maxime (p)	M. TRIBOULET Mathieu	Mme CASBOLT Josiane
Mme GIOVANNONE Christine	Mme CHOMIENNE Laurence	M. BOISSON Claude
Mme CANARD Catherine	M. DE SONIS Joseph	M. BARBET Grégory ((p)
Mme HAMET Rachel	M. DURAND Pascal	Mme WILSON Marie-Claude
Mme WILSON Marie-Claude a été de CGCT).	ésignée en qualité de secrétaire par	r le Conseil Municipal (art. L. 2121-15 du
		ars 2021 : le procès-verbal de la réunion du
09 mars 2021 est adopté à l'unanimité	<u>.</u>	
	BUDGET PRINCIPAL COMMUNE 20	<mark>020</mark>

## 1. Approbation du Compte de Gestion 2020 – Budget principal

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la **réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur** et que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après avoir examiné le compte de gestion dressé par le receveur,

<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Prévu BP Réalisé	Prévu BP Réalisé
Dépenses 698 000 € 491 368,35 €	Dépenses 465 000 € 374 645.38 €
Recettes 698 000 € 527 299,12 €	Recettes 465 000 € 129 563.66 €

#### Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (13 pour, 0 contre, 0 abstention)

APPROUVE le compte de gestion 2020 du receveur municipal pour l'exercice 2020.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

DE 2021/005

#### 2. Vote du Compte Administratif 2020 - Budget principal

Sous la présidence de Rachel HAMET, en charge de la préparation des documents budgétaires, le Conseil examine le compte administratif du budget principal de l'exercice 2020.

♦ DE 2021/006

♦ AR 2021/005

#### **PLACE DES MARCS**

#### 3. Approbation du Compte de Gestion 2020 – Commerces Place des Marcs

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après avoir examiné le compte de gestion dressé par le receveur,

<u>Fonctionnement</u>			Investissement
	Prévu BP	Réalisé	Prévu BP Réalisé
Dépenses 8 000 €		3 951.56 €	Dépenses 682 000 € 509 931.58 €
Recettes	8 000 €	13 657.53 €	Recettes 682 000 € 408 750.00 €

#### Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (14 pour, 0 contre, 0 abstention)

**APPROUVE** le compte de gestion 2020 du receveur municipal pour l'exercice 2020.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

♦ DE 2021 / 007

#### 4. Vote du Compte Administratif 2020 - Commerces Place des Marcs

Sous la présidence de Rachel HAMET, en charge de la préparation des documents budgétaires, le Conseil examine le compte administratif du budget Commerces Place des Marcs de l'exercice

#### Hors la présence du Maire,

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (13 pour, 0 contre, 0 abstention)

APPROUVE le compte administratif du budget Commerces Place des Marcs de l'exercice 2020

♦ DE 2021/008

• AR 2021/006

# 5. Affectation du Résultat 2020 - Commerces Place des Marcs

voir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

**excédent de** 9 **255.97** 

### Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (14 pour, 0 contre, 0 abstention)

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme indiqué ci-dessus.

9 255.97	au compte 1068 (recette d'investissement)	
	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)	

♦ DE 2021/009

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h36